



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique du logement

Question au Gouvernement n° 4407

Texte de la question

POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Thibault Bazin.

M. Thibault Bazin. Madame la ministre déléguée chargée du logement, vous avez déclaré que les « pavillons avec jardin » étaient un « non-sens écologique, économique et social ». *(Huées sur les bancs du groupe LR.)* Je vous remercie d'avoir ainsi exprimé tout haut ce que la majorité à laquelle vous appartenez pense tout bas ! Depuis le début de la législature, je me heurte à un mur : les différents ministres ne pensent qu'en termes d'immeubles collectifs et de métropoles. Votre déclaration montre le total déphasage du Gouvernement avec ce que veulent les Français.

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. Thibault Bazin. En effet, plus des trois quarts d'entre eux plébiscitent la maison, et la crise sanitaire n'a fait qu'amplifier leur souhait. Nous savions que le Gouvernement n'aimait pas les propriétaires : vous pointez aujourd'hui du doigt ceux qui font le choix d'habiter une maison à la campagne. Quelle vision condescendante ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

Vous faites fausse route. La maison individuelle peut être écologique : les constructeurs ne vous ont pas attendu pour recourir à des matériaux biosourcés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)* La maison individuelle peut aussi être économiquement accessible – encore faut-il éviter de raboter les dispositifs d'accession à la propriété, comme le Gouvernement le fait depuis le début du quinquennat pour 95 % du territoire ! *(Huées sur les bancs du groupe LR.)*

La maison individuelle peut être socialement bénéfique pour ceux qui la choisissent. Comment ne pas comprendre qu'elle peut correspondre à l'équilibre des familles et des enfants ? Il est vrai que la famille n'est pas non plus une priorité de ce gouvernement ! *(« Oh ! » sur les bancs du groupe LaREM.)*

Une fois de plus, le Gouvernement veut choisir à la place des Français, leur imposer un mode de vie. Madame la ministre déléguée, je vous le demande, et j'associe à ma question mon collègue Philippe Benassaya : quel est, selon vous, l'avenir de la maison individuelle, puisque vous la méprisez ainsi ? Quel est, selon vous, l'avenir de nos campagnes, puisqu'il ne faut pas, selon vous, y habiter demain ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Maxime Minot. Oui, quel avenir ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement. *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Agir ens. – Exclamations et huées sur les bancs du groupe LR.) Mes chers collègues, veuillez faire cesser ce brouhaha afin que chacun puisse entendre les questions ainsi que les réponses du Gouvernement !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Non, le Gouvernement ne veut pas mettre fin au modèle de la maison individuelle, que je soutiens ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Si vous aviez écouté mes propos, monsieur le député, au lieu de vous référer à une déclaration tronquée, vous le sauriez. Ils portaient en effet sur l'urbanisme des années 1960 et des années 1970. (M. Michel Herbillon s'exclame vivement.) Qui peut dire que ce modèle, avec des lotissements en périphérie, toujours plus éloignés des villes, correspond au rêve des Français ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) Il a contribué à la désertification des centres-villes, contre laquelle vous n'avez d'ailleurs rien fait ! (M. Maxime Minot proteste vivement.) Il a fallu attendre ce gouvernement et le plan national Action cœur de ville pour que les centres-villes reçoivent un soutien ! (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Ces lotissements des années 1960 et des années 1970 ont mené à l'isolement social, nous l'avions également constaté lors des crises précédentes. De plus, ils font perdre des terres naturelles et agricoles : 25 % de la surface agricole a ainsi disparu depuis 1960. La maison individuelle a donc toute sa place dans le logement des Français, aujourd'hui comme demain. (M. Michel Herbillon s'exclame.) La question est : où et comment les construire, et comment les rénover ? D'ailleurs, en matière de rénovation vous n'avez rien fait non plus : il a fallu attendre le dispositif « MaPrimeRénov' » pour que l'habitat individuel soit rénové. Vous n'avez donc pas de leçons à nous donner ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. Veuillez laisser parler votre collègue Bazin. Si vous continuez cette bronca, on n'entendra rien ! Vous avez la parole, monsieur Bazin. Bon courage !

M. Thibault Bazin. Madame la ministre déléguée, vous criez à la caricature mais c'est votre vision de la maison dans nos campagnes qui est caricaturale ! On peut obtenir des densités heureuses avec des maisons groupées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)* On peut éviter la consommation d'espaces naturels avec des maisons construites sur des dents creuses ou en optimisant des friches en cœur de village. *(Mêmes mouvements.)* Il ne faut pas opposer collectif et maison, métropoles et campagnes, rénovation et construction. Nous aurons besoin de tout cela pour relever le défi de la construction de logements de qualité, pour habiter la France de demain et, surtout, pour répondre aux aspirations des Français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Vous avez raison : nous aurons besoin de tous ces modes d'habitat pour habiter la France de demain. Pas de caricature, donc : inutile de crier au stalinisme et au communisme alors que nous débattons d'un sujet de société ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Benoit Potterie applaudit également. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4407

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)